



Comment venir à l'Association Tutélaire

Si vous utilisez les transports en commun, Pensez à la carte ZOU ☺

1- PAR LE TRAIN



Avec le train Briançon-Marseille ou Marseille-Briançon

C'est l'arrêt de gare **Château Arnoux-Saint Auban** (entre Sisteron et La Brillanne Oraison)

A l'arrivée en gare, l'Association se trouve à environ 20 à 25 mn à pieds.

Vous pouvez aussi prendre la **navette communale gratuite** (Environ 8 à 10mn de transport) et descendre à l'arrêt de **La Casse/Rue des Pénitents**.



Gare St Auban

Cette navette passe à la gare à **9H17, 10H47, 13H32 et 15H02**

A l'arrêt de la navette, prendre la rue des pénitents, et tourner à droite au bout de la rue. A environ 20 mètres sur votre droite vous trouverez notre portail d'entrée.



2- AVEC UN CAR



Si vous arrivez à l'arrêt de Château-Arnoux

Vous pouvez prendre la navette communale gratuite à l'arrêt **Place Camille Reymond/Mairie** (Environ 18 à 20 mn de transport) et descendre à l'arrêt de **La Casse/Rue des Pénitents**.

La navette passe à **8H39, 10H09, 11H35, 14H24 et 15H54** à l'arrêt **mairie**

A l'arrêt de la navette, à la Casse, prendre la rue des pénitents, et tourner à droite au bout de la rue. A environ 20 mètres sur votre droite vous trouverez notre portail d'entrée.



Arrêt de la Casse



Rue des pénitents à droite de l'arrêt de bus direction nationale

Tournez SVP →

Si vous arrivez à l'arrêt MJC de Saint-Auban

Vous êtes à environ 10 mn à pieds de l'Association en suivant la nationale direction Manosque.

Vous pouvez également prendre la navette communale gratuite à l'arrêt MJC (Environ 3 à 5 mn de transport) et descendre à l'arrêt de La Casse/Rue des Pénitents.

La navette passe à **8H54, 10H24, 14H39, et 16H09** devant la **MJC**

A l'arrêt de la navette, prendre la rue des pénitents, et tourner à droite au bout de la rue. A environ 20 mètres sur votre droite vous trouverez notre portail d'entrée.



Arrêt MJC St Auban

3- EN VOITURE

Si vous arrivez de la direction de Manosque/Peyruis

Après le grand virage à l'entrée du village, vous devrez prendre le 1^{er} embranchement sur votre droite avant l'agence immobilière ORPI.



Maquettes
planneurs

L'embranchement est signalé par des grandes maquettes de planneurs.

Tout de suite après, vous devrez encore tourner à droite Rue des Pénitents.

Au bout de la rue, vous prendrez à droite Rue Paul Cézanne et à 20 mètres sur votre droite vous aurez le portail de l'Association tutélaire.

Si vous arrivez de la direction Digne/Sisteron/Château-Arnoux

Vous devez traverser le village en restant sur la nationale, après un feu rouge, puis un rond-point, vous devrez tourner à gauche au 2^{ème} embranchement juste après l'agence Orpi. L'embranchement est signalé par des maquettes de planneurs.

Après avoir tourné sur votre gauche, vous prendrez la première à droite Rue des Pénitents. Au bout de la rue, vous prendrez à Droite Rue Paul Cézanne et à 20 mètres sur votre droite vous trouverez le portail d'entrée de l'Association tutélaire.



Angle rue des
Pénitents et
Paul Cézanne

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR !